

Défi sportif relancé

Massonnens » Il va y avoir du sport! Ouverte à tous, la 6^e édition de Massonnens bouge aura lieu la semaine prochaine, du lundi au samedi. Destinée à encourager l'activité physique, la manifestation s'inscrit dans le cadre du programme national La Suisse bouge.

Si le but premier de ces joutes amicales est de récolter le maximum de minutes de «mouvement» sur une période déterminée, ce rendez-vous populaire permet également d'accéder gratuitement à différentes activités proposées par plusieurs clubs et bénévoles, informe un communiqué de presse.

Au programme: zumba, vélo, course à pied, gym, nordic walking, tournoi de football, de pétanque, de ping-pong ou encore de volley. Toutes les activités auront lieu au terrain de foot de Massonnens, sauf la gym, en forêt. La commune opte cette année pour un duel interne: les femmes contre les hommes. » **FLORA BERSET**

FRIBOURG

NOUVEAU PRÉSIDENT UDC
Christophe Giller a été élu à la présidence de l'UDC de la ville de Fribourg par les membres de la section en fin de semaine dernière, indique le parti dans un communiqué. Après avoir présidé le Conseil général un an durant, il «repré- sente le flambeau des mains d'Emmanuel Kilchenmann qui remet ses fonctions en raison notamment de ses nombreux engagements professionnels. Une réorganisation du comité suivra sous peu.» IC

Le chalet du Soldat est encore à sec

Bellegarde » Le chalet du Soldat ne lancera pas sa saison estivale ce week-end. Située à 1752 mètres d'altitude au pied des Gastlosen, la bâtisse est toujours privée d'eau, annonçait hier après midi la fondation qui l'entretient et l'exploite. Une situation qui dure depuis la mi-janvier.

A l'époque, la sécheresse du début d'hiver avait causé une pénurie d'eau au niveau du captage qui alimente le chalet. Depuis, la fonte des neiges a permis de réalimenter le captage en question. Sauf qu'un autre problème s'est rapidement posé: le gel. «Il a fait très froid en janvier et les conduites ont gelé. Puis il a neigé par-dessus. Actuellement, il y a toujours un mètre

de neige autour du chalet. Elle isole les conduites et les empêche de dégeler», explique Daniel Roubaty. Le président de la Fondation du chalet du Soldat espère dès lors un mois de mai chaud et pluvieux, pour pouvoir ouvrir le chalet à la fin mai, au plus tard.

En attendant, la fermeture de l'établissement prive la fondation et l'exploitant des lieux, le duo Denise et Marcel Horst-Jaquet, de rentrées d'argent. «On en aurait bien besoin, pour payer les factures et les travaux à venir», souffle Daniel Roubaty. Afin d'éviter les mêmes désagréments l'hiver prochain, le président de la Fondation du chalet du Soldat espère

pouvoir mener cet été encore des travaux de modernisation du réseau d'eau. La construction d'une petite station d'épuration est également prévue. Montant de la facture: «Plusieurs centaines de milliers de francs», estime-t-il.

D'ici là, sa fondation devra aussi s'atteler à un autre dossier: le remplacement des tenanciers. Annoncés partants à la fin de l'hiver, les Horst-Jaquet ont accepté de poursuivre leurs activités cet été encore, faute de relève. Il faudra toutefois leur trouver des remplaçants dès la saison d'hiver. «Nous sommes toujours à la recherche de repreneurs», annonce Daniel Roubaty. » **JÉRÉMY RICO**

La difficile cohabitation entre cycles et voitures occupe aussi la justice fribourgeoise. Pro Velo réagit

Partager la route, qu'ils disaient

« MARC-ROLAND ZOELLIG

Circulation » Comment diable réconcilier cyclistes et automobilistes, contraints à se partager des routes helvétiques souvent saturées? L'humour grinçant ne semble pas fonctionner: un spot de prévention de la SUVA, réalisé avec le soutien de plusieurs polices cantonales (dont la fribourgeoise), s'attire en ce moment les foudres de cyclistes vexés et les ricaneurs vengeurs de conducteurs excédés.

Mettant en scène l'accident tragique d'un adepte de la petite reine multipliant crânement les manœuvres risquées dans les rues de Lausanne, il est ressenti comme caricatural et stigmatisant par Pro Velo Suisse. L'association s'est fendue d'un communiqué rappelant que les infrastructures routières sont souvent peu cyclophiles, obligeant parfois les disciples du guidon à transgresser la loi pour se mettre en sécurité.

Il insulte les agents

Une vidéo soleuroise mise en ligne il y a quelques jours est venue ajouter de l'huile sur le feu. Tournée par un jeune automobiliste, elle montre un cycliste d'un certain âge perdant complètement les pédales après un coup de klaxon lui reprochant sa présence en plein milieu de la chaussée. Largement diffusée sur les réseaux sociaux et les sites de plusieurs médias alémaniques, elle a suscité une avalanche de commentaires, quelquefois agressifs, provenant des deux «camps».

La loi fédérale sur la circulation routière (LCR) stipule, à son article 46, que les adeptes du vélo «doivent circuler sur les pistes et les bandes cyclables» – lorsqu'il y en a, bien sûr... – et qu'il leur est interdit de «circuler de front». C'est en se basant notamment sur ledit article que le Ministère public fribourgeois a récemment condamné un cycliste bernois qui roulait en plein milieu de la route de Crevel, à Cheyres, à une vitesse de 10 km/h.

Le sexagénaire était talonné par une voiture de police, dont les occupants avaient actionné le gyrophare. Ne constatant aucune réaction du fautif, ils avaient fini par le doubler pour l'obliger à s'arrêter. L'irascible avait alors percuté l'un des agents avant de lâcher une bordée d'injures. Bilan: dix jours-amende à 10 francs avec sursis pendant deux ans et 100 francs d'amende pour violence



86

En 2016, les accidents impliquant des cyclistes signalés à la police fribourgeoise

Dans la moitié des accidents impliquant des cyclistes enregistrés en 2016 par la police fribourgeoise, les cyclistes étaient fautifs. Un en est mort, 77 ont été blessés. Alain Wicht

ou menace contre les fonctionnaires et violation des règles de la circulation routière.

Pas représentatif

Cet incident, survenu l'automne dernier, ne reflète aucunement les relations entre cyclistes et forces de l'ordre dans le canton, assure Baptiste Morier, membre du comité de Pro Velo Fribourg. Il déplore l'attitude du sexagénaire, qui dessert la cause et risque de renforcer les stéréotypes de certains autres usagers de la route à l'égard des adeptes de la petite reine.

«Dans les commissions où nous siégeons aux côtés de représentants des différents corps de police, par exemple la Commission mobilité douce de la ville de Fribourg, nous n'avons jamais eu de remarques de ces partenaires quant à des comportements outrageants de cyclistes à leur égard», assure-t-il. Et de louer la bonne collaboration avec les services de police, notamment lors de l'«action lumières» menée chaque automne, «où la prévention prend le pas sur la répression».

Dans les souvenirs des membres du comité de Pro Velo Fribourg, aucun cycliste ne s'est jamais plaint auprès d'eux en raison d'une altercation avec des agents, poursuit Baptiste Morier. «Lorsqu'elles et ils nous contactent suite à des soucis rencontrés sur la route, nos membres ne nous parlent pas des policiers mais des autres usagers de la route: refus de priorité dans un giratoire, distance de dépassement dangereusement faible, notamment.»

Dépassements dangereux

Ce dernier problème est d'ailleurs au cœur d'une action récemment lancée par Pro Velo Thurgovie (lire ci-dessous). Porte-parole de la police fribourgeoise, Martial Pugin rappelle le message de la campagne «Reste cool, partage la route» lancée en 2015: cy-

clistes ou automobilistes, chacun doit faire de la place à l'autre. «Selon la jurisprudence en vigueur, les véhicules doivent tenir leur droite et plus particulièrement les véhicules lents comme les vélos», explique-t-il.



«Nous nous attendions à des réactions»

Martial Pugin

Visionnée plus de 200 000 fois, la fameuse vidéo de la SUVA postée sur la chaîne YouTube et la page Facebook de la police fribourgeoise a suscité environ un millier de commentaires, dont la plupart sont positifs. «Il s'agit d'un film choc et nous nous attendions à des réactions. Son but n'est pas de mettre en évidence les fautes des uns ou des autres, mais plutôt de sensibiliser l'ensemble des usagers de la route à leur responsabilité et à leur devoir de rester attentifs en toutes circonstances», explique Martial Pugin.

Dans la moitié des accidents impliquant des vélos signalés à la police fribourgeoise (86 en 2016), c'est le cycliste qui était fautif. «On parle principalement d'inattentions et de pertes de maîtrise, parfois d'observations de la signalisation lumineuse», développe le porte-parole. »

SAVOIR GARDER SES DISTANCES

Plus de 67% des cyclistes interrogés dans le cadre d'une étude en 2016 se plaignent d'être trop souvent frôlés par des voitures. Lors de l'assemblée des délégués de Pro Velo Suisse, samedi dernier, la section thurgovienne a proposé une solution: l'inscription, dans la loi, d'une distance de sécurité obligatoire à respecter par les automobilistes dépassant un vélo. Approuvée à l'unanimité, cette proposition sera étudiée par le comité central de l'association, qui se tournera ensuite vers les

autorités fédérales. D'après Eddie Kessler, membre du comité de Pro Velo Thurgovie, de telles distances de sécurité obligatoires existent déjà ailleurs. Il cite la France (1 m en localité, 1 m 50 en dehors), l'Allemagne (1 m 50 jusqu'à 80 km/h, 2 m au-delà et lorsque les cyclistes sont des enfants), les Etats-Unis (3 à 5 pieds selon les Etats). Dans l'Etat américain du Tennessee, la police a développé un radar permettant de confondre les conducteurs en infraction. **MRZ**